



# AVIS PUBLIC

Est donné par les présentes par la soussignée, secrétaire-trésorière, de la susdite municipalité, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil mercredi le 1<sup>er</sup> juin 2016 à 20 :00 heures au 795 rue Des Loisirs à Saint-Blaise-sur-Richelieu.

Au cours de cette séance, le Conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante : **2016-02**

**Nature et effets :** Régulariser la marge latérale du garage construit à 1,06 mètre au lieu de 1,5 mètre prévu à la réglementation et la marge latérale droite de la maison construite quasi sur la ligne. Le but de cette demande est l'éventuelle vente de la propriété.

**Identification du site concerné :** lot 4 540 129 du cadastre du Québec, situé au 49, 43<sup>e</sup> Avenue.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande.

**Donné à Saint-Blaise-sur-Richelieu ce 10 mai 2016.**

---

Francine Milot  
Secrétaire-trésorière